

25 septembre 2009



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE
W A L L O N I E | B R U X E L L E S

CONFÉRENCE DE PRESSE

**Présentation de la publication
« Pratiques et consommation
culturelles en Communauté
française »**

* * *

Allocution de Fadila LAANAN, ministre de la Culture,
de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances
de la Communauté française

* * *

Vendredi 25 septembre 2009 - 11 heures
Ministère de la Communauté française - « Salle 27 Septembre »
44, boulevard Léopold II - 1080 Bruxelles

Contact:

Pascal Sac

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité
des chances de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/801.70.11

Gsm : +32/(0)477/252.285

E-mail : pascal.sac@cfwb.be

Internet : www.laanan.cfwb.be

Mesdames et Messieurs,

Avant tout, je voudrais m'associer à l'hommage rendu à Michel Jaumain, qui vient de nous quitter et qui fut l'un des initiateurs du travail qui vous est présenté aujourd'hui.

Sans doute le fait de le voir finalisé et de le savoir ainsi rendu public aura-t-il été, pour lui, l'un de ses derniers motifs de satisfaction professionnelle.

Au moment de vous le présenter, nous avons donc tous une pensée très émue pour lui.

1. De l'analyse de l'offre culturelle à l'étude de la demande culturelle

Mesdames et Messieurs,

Je suis doublement satisfaite aujourd'hui.

D'une part, et je le dis avec une réelle modestie, parce que j'ai la chance de voir aboutir, en étant toujours en charge des mêmes compétences, une étude que j'ai contribué à initier sous la précédente législature.

D'autre part, et c'est là l'essentiel, j'insiste, parce qu'elle vient combler un vide important. En effet, depuis vingt-cinq ans, nous ne disposons plus, en Communauté française, de telles données, globales et actualisées, relatives aux pratiques et consommations culturelles de la population.

Ce manque avait été identifié lors des États Généraux de la Culture, que j'ai initiés au début de la législature 2004-2009, et les mesures nécessaires avaient été prises rapidement. Il s'agissait pour l'essentiel de demander à l'Observatoire des politiques culturelles de se pencher sur la « demande », sur les habitudes de consommation culturelle des publics, là où les données disponibles portaient alors essentiellement sur l' « offre » culturelle, c'est-à-dire sur les opérateurs culturels.

Nous récoltons aujourd'hui les fruits du développement de ce nouvel axe d'étude, d'analyse, d'évaluation de la culture.

2. Un atout pour la bonne gouvernance

Je m'en réjouis, car c'est une nouvelle positive pour la bonne gouvernance de la culture, dont vous savez qu'elle me tient à cœur.

Cette préoccupation figurait déjà en bonne place dans la note « Priorités Culture », issue des États Généraux de la Culture et qui m'a servi de fil conducteur entre 2004 et 2009. Cette préoccupation a été maintenue dans la Déclaration de politique communautaire 2009-2014.

Avec l'Observatoire des politiques culturelles, mes administrations de la Culture et de l'Audiovisuel, les universités et les organismes de recherche, nous allons continuer à avancer sur ce terrain.

Bien sûr, une profusion de données partielles existait déjà. Tantôt sur les publics qui fréquentent tel organisme ou tel secteur culturel subsidié : les bibliothèques, les

théâtres... Tantôt sur les publics qui pratiquent telle discipline artistique en amateur... Tantôt sur la population qui recourt à tel dispositif, comme Article 27 par exemple. Mais le plus souvent, ces données étaient disparates, partielles et limitées aux organismes soutenus par la Communauté française.

Cela signifie que nous n'avions jamais une représentation qui rende pleinement compte de la réalité. Ni, a fortiori, qui traduise l'évolution de ces pratiques et de cette consommation au fil des années.

Ce qui constituait une lacune évidente pour tous les acteurs politiques, culturels, privés et publics, qui pensent et orientent l'action culturelle en Communauté française. Nous baser sur les résultats des enquêtes réalisées à l'étranger, chez nos voisins français par exemple, ou en Flandre, sous prétexte de la proximité, n'avait guère de sens, car leurs réalités diffèrent des nôtres. Nous baser sur l'enquête de 1985, avait encore moins de pertinence car, en vingt-cinq ans, les mutations intervenues sont énormes. Les évolutions technologiques formidables ont modifié en profondeur les comportements en général, et particulièrement les modes d'accès à l'information, aux savoirs et à la culture. Le paysage culturel a, lui aussi, évolué de manière sensible : le nombre de Centres culturels, par exemple, a plus que doublé. Et les budgets de la culture ont considérablement augmenté : ils ont d'ailleurs crû de 34% sur la durée de la seule législature écoulée.

Cette enquête rencontre par ailleurs une autre attente qui m'est chère.

Braquant enfin les projecteurs sur les individus, sur la demande, sur les pratiques de la population et non plus sur l'offre, sur les acteurs culturels et sur leur désir légitime de développement, elle se place dans le droit fil d'une de mes principales priorités. Un axe affirmé dans « Priorités culture » déjà et que je confirme pour cette nouvelle législature : le désir de tout mettre en œuvre pour accroître la participation de tous à la culture et l'accessibilité de la culture pour tous.

3. Des compléments prévus pour affiner le constat

Voilà pourquoi cette étude est précieuse, en dépit de ses limites actuelles – puisque nous en sommes à la phase quantitative – et compte tenu de la prudence requise quant à l'extrapolation de ses données statistiques.

Elle nous donne déjà un portrait statistique, synthétique et général, des pratiques et consommation, établi sur base de différences mesurables et des critères sociaux classiques : sexe, âge, niveau de scolarité et de revenus, origine géographique.

Elle permet, déjà, de dégager une série de comparaisons et d'évolutions par rapport à 1985.

C'est une première étape, mais une étape importante néanmoins.

Au niveau méthodologique, elle se base sur la grande tradition des recherches sociologiques inspirées de Pierre Bourdieu. Cette approche quantitative, représentative de la population, nous fournit un cadre général et caractérise les comportements culturels dans des catégories relativement larges. Des analyses complémentaires, quantitatives mais aussi qualitatives cette fois, vont être lancées fin de ce mois. Elles vont affiner le diagnostic particulièrement en ce qui concerne les jeunes, les aînés de plus de 65 ans, les différences relativement au genre et aux origines territoriales, les pratiques artistiques en amateur... Elles croiseront également les pratiques culturelles entendues au sens des fréquentations et pratiques amateurs aux autres formes de loisirs et activités de détente (sports,

hobbies, etc.), permettant de la sorte d'établir un portrait transversal des activités du temps choisi.

Cette seconde phase sera évidemment passionnante, car elle complétera, nuancera, affinera les premiers résultats. Elle mettra aussi en lumière la capacité des individus à s'écarter des tendances statistiques. Comme Bernard Lahire l'a démontré, les consommations et pratiques d'une même personne sont bien souvent hétérogènes. Qui plus est, les écarts de consommation et de pratiques au niveau d'un même individu peuvent être aussi importants que les différences de consommation et de pratiques entre personnes, voire entre classes sociales. Nous toucherons ainsi l'épaisseur du sujet dans sa complexité, la singularité et la liberté de l'individu dans la construction et la signification de ses propres pratiques.

Mais ne brûlons pas les étapes.

L'édition complète des données est bien sûr planifiée.

Mais penchons-nous déjà sur cette première synthèse, rédigée par l'Observatoire des politiques culturelles et publiée aujourd'hui dans un « Courrier Hebdomadaire » du CRISP.

Car ses résultats actuels sont déjà fort éclairants.

Avant de laisser la parole aux autres intervenants, qui entreront dans davantage de précisions, je voudrais relever quelques éléments qui ont particulièrement retenu mon attention.

4. Les premiers enseignements

A.

Tout d'abord le fait que 94% des personnes interrogées – contre 24% en 1985 – estiment qu'elles ne manquent pas d'équipements collectifs où pratiquer les activités de loisir.

C'est une information importante, qui vient corroborer une hypothèse que j'avais formulée et soumise à l'Observatoire des Politiques culturelles, lequel doit encore la travailler sur base de la cartographie de « l'existant » et de divers paramètres socioéconomiques. Ces 94% signifient que l'effort mené durant ces trente dernières années pour densifier le maillage des équipements culturels se trouve ici salué. Je m'en réjouis, vous vous en doutez. Selon les répondants, seuls manquent des cinémas, particulièrement en Province de Luxembourg. La question de l'accessibilité et des conditions de mobilité, particulièrement pour les activités de proximité (lieux de rencontre et de vie associative), reste un point prioritaire. J'y ai déjà apporté un élément de réponse en signant, sous la législature précédente, un accord de coopération avec la Région wallonne pour l'utilisation conjointe des Maisons de Village.

B.

Par ailleurs, pour l'ensemble des « sorties culturelles », je note que la demande globale est en hausse, avec des nuances toutefois.

Une hausse très significative pour la fréquentation des concerts, des festivals, tous domaines confondus (musiques, contes, théâtres...) et du cinéma. Je me réjouis donc d'avoir posé les choix budgétaires qui ont été les miens dès 2004 pour soutenir ce type d'activités.

Une progression plus légère pour le théâtre et d'autres formes de spectacles vivants. De même qu'une progression d'audience pour la radio et la télévision : +5%.

Par contre, je constate une diminution dans la fréquentation des musées et des salles d'exposition de même que du nombre des emprunteurs dans les bibliothèques et médiathèques. Mais dans ces divers secteurs, j'ai pris des initiatives depuis 2004.

- Concernant les musées, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur pour les professionnaliser davantage, dans le cadre de laquelle j'ai accordé à la fois une reconnaissance et des augmentations budgétaires significatives à une série de musées. J'ai également lancé une double mesure de gratuité pour attirer un public neuf : gratuité toute l'année pour les écoles et les groupes de jeunes, gratuité les premiers dimanches du mois pour toute la population.
- Pour les bibliothèques, j'ai fait voter au Parlement un décret qui n'attend plus que ses arrêtés d'application sous peu. Et un refinancement leur a déjà été alloué, assorti d'exigences en termes de management, de diversification de leurs activités et de services au public, notamment au niveau des nouvelles technologies. Il est ainsi demandé aux bibliothécaires de concevoir et de mener, en partenariat avec d'autres opérateurs culturels, éducatifs et sociaux de leur territoire de compétence, des plans de développement de la lecture de manière à être proactifs et toucher de nouveaux publics.
- Quant à la Médiathèque, j'ai augmenté sa dotation pour qu'elle développe de nouveaux services, via Internet notamment et pour qu'elle renforce sa valeur ajoutée en termes de pédagogie, de valorisation du patrimoine, etc. En outre, j'ai débloqué les fonds nécessaires pour favoriser la reprise par des opérateurs locaux des centres de prêt que l'asbl voulait fermer.

J'ai bon espoir que toutes ces mesures modifieront dans un avenir proche les tendances négatives constatées dans l'étude.

C.

La diminution significative des pratiques de lecture m'inquiète, tous supports « papier » confondus : journaux, magazines, bandes dessinées... Ces craintes peuvent sans doute être partiellement relativisées, eu égard au recours important et croissant à l'Internet. Le développement massif de l'équipement numérique et audiovisuel, y compris dans les catégories sociales les plus faibles économiquement, modifie radicalement les modes d'accès à l'information. C'est donc un outil dont il ne faut pas minimiser l'intérêt dans la poursuite de notre objectif de démocratisation de la culture. Qui sait, à terme, il participera peut-être à une redynamisation d'une forme de culture populaire.

D.

La diminution globale des pratiques culturelles dites « expressives », à l'exception de la photographie et de la pratique musicale, constitue un autre constat qui m'interpelle. Certes, je me réjouis pour ces deux disciplines. Mais je m'inquiète, par contre, de la tendance générale à la baisse de ce type de pratiques. La créativité et l'expression artistique sont, pour moi, des enjeux essentiels dans le contexte sociétal dans lequel nous vivons. Ces activités contribuent à l'épanouissement des personnes, à la valorisation de leurs talents, à leur reconnaissance aux yeux d'autrui, au développement de leurs capacités d'innovation, de leur inventivité, de leur imaginaire. C'est un ressort formidable pour les individus et une société. Mais là aussi, j'ai fait adopter par le Parlement, en début d'année, un décret qui va très certainement permettre de donner un nouvel essor à ces pratiques.

E.

Enfin, l'irruption des technologies numériques, dont Internet, et leur utilisation massive recèlent un véritable potentiel d'accès à l'information, à l'expression et à la créativité (même si, dans certains cas, son usage peut être affligeant) et doivent nous interpeller quant à la manière dont nous pouvons soutenir et favoriser l'expression culturelle, l'éducation permanente et la citoyenneté.

Vous le voyez, les matériaux collectés sont extrêmement riches et instructifs. Il est important que les acteurs culturels comme politiques s'en emparent et analysent comment tendre davantage vers cet objectif de démocratisation de la culture qui reste le socle intangible de nos politiques culturelles. Si le taux de fréquentation des équipements culturels est globalement en hausse, cela ne nous empêchera pas de scruter plus avant les caractéristiques principales des publics, leurs évolutions par classes d'âge, genre, niveaux socioéconomiques... et de réfléchir aux stratégies à mettre en place pour, non seulement, veiller au renouvellement des publics, mais surtout permettre que la culture et les arts contribuent à l'émancipation de tous.

La Déclaration de politique communautaire pointe ainsi la nécessité de resserrer davantage encore les liens entre culture et enseignement. Il est fondamental de former les jeunes aux langages artistiques, y compris contemporains, de susciter leur curiosité et de les sensibiliser aux pratiques créatives. De nombreuses collaborations existent déjà. Il est heureux que d'autres décroissements gagnent du terrain pour toucher de nouveaux publics. J'espère d'ailleurs que le Conseil général des politiques culturelles va nous aider en cela. Il est important, aussi, d'investir dans la formation des acteurs culturels, car il me paraît qu'un effort important devrait être réalisé au niveau de la politique d'information et de communication des lieux culturels, au niveau de la recherche de nouvelles modalités de médiation vers les publics qui restent plus éloignés de la culture.

Il me reste à féliciter :

- Michel Guérin et, à travers lui, Michel Jaumain, puisqu'ils ont piloté cette étude ensemble, en leur qualité de directeurs à l'Observatoire des politiques culturelles ;
- Frédéric Delcor, le secrétaire général du Ministère de la Communauté française ainsi que tous les membres de l'Administration de la Culture et du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias qui ont accompagné le travail.
- Vincent de Coorebyter, le directeur général du CRISP, qui en publie aujourd'hui la synthèse. Ce Centre occupe une place tout à fait singulière en Communauté française et mène, depuis cinquante ans déjà, une réelle action d'éducation de notre opinion publique. L'équilibre financier de cet organisme important n'étant pas facile à maintenir, j'ai consenti, avec d'autres collègues du Gouvernement, un effort particulier pour conforter sa situation par une majoration de ses subsides issus des budgets de l'éducation permanente, de l'équipement informatique et de l' « intersectoriel ».

Je vous remercie de votre attention.

Fadila LAANAN